

Conférence nationale

de la tendance

« Pour le retour à une politique de construction du parti »

31 octobre – 1^{er} novembre 2015

Bulletin intérieur

Ce bulletin est ouvert à tous les militants du CCI

N° 1

12 septembre 2015

Présentation

La direction nationale provisoire de tendance, réunie le samedi 12 septembre 2015, a enregistré que le vote de la résolution de la DN du CCI du 5 septembre nous excluait de fait du CCI.

Considérant que nous sommes une composante de la IV^e Internationale, de sa section française, considérant que c'est à l'ensemble des militants de la tendance qu'il revient de définir ce que nous sommes, la direction nationale provisoire a décidé de convoquer la Conférence nationale de la tendance pour 31 octobre et 1^{er} novembre.

Les élections de délégués à cette conférence se feront sur la base des cotisations septembre payées, à raison de 1 pour 7, reste de 4.

Toutes les unités départementales de la tendance seront représentées par des délégués (ou des observateurs).

Considérant que la majorité du CP n'a eu de cesse de tenter d'interdire la discussion entre tous les militants du CCI, nous rappelons ce qui était formulé dans notre premier bulletin de discussion : le bulletin de la tendance est ouvert à tous, les militants du CCI qui, rejetant la calomnie et les accusations nous qualifiant comme des ennemis de la IV^e Internationale, estiment nécessaire — qu'ils partagent ou non le point de vue de la tendance — de discuter des questions politiques soulevées dans l'application du mandat du 50^e Congrès et de l'orientation à mettre en œuvre dans le moment présent par la section française.

Les contributions transmises à la direction provisoire de la tendance pour le Bulletin intérieur ne devront pas excéder 8 000 signes.

Sommaire :

1. Résolution de la direction nationale provisoire (12 septembre) page 2
2. Trotsky : Lettre à Joseph Hansen, 18 janvier 1940 (Défense du marxisme) page 6
3. Rapport de la discussion sur la " motion préalable " présentée par le comité national de Socialist Organizer lors de la réunion du 7 septembre 2015 du Secrétariat international (SI) de la IV^e Internationale (**annexe 1** : présentation par Alan Benjamin lors de la réunion du SI du 7 septembre 2015 de la motion préalable adoptée unanimement par le comité national de Socialist Organizer, section des États Unis de la IV^e Internationale - **annexe 2**: lettre de comité national de Socialist Organizer du 30 août — et réponses) page 7

Premières notes pour un projet de rapport préparatoire à la conférence nationale de la tendance

- **5 septembre 2015** : la direction nationale du CCI décrète l'exclusion du tiers de ses membres, les 24 camarades qui ont pris l'initiative de constituer la tendance, et adopte une résolution qui va aboutir à mettre en dehors du CCI plus de la moitié de ses effectifs.
- **6 septembre** : une moitié des membres du bureau national du POI décrète la destitution des secrétaires nationaux.
- **7 et 8 septembre** : au Secrétariat international de la IV^e Internationale, la direction du CCI impose un alignement (sans vote) sur les mesures prises le 5 septembre.

Nous, membres de la direction nationale provisoire de la tendance, réunis de manière extraordinaire ce 12 septembre, prenons acte de ce que, contre leur volonté, 754 adhérents de la tendance sont ainsi placés en dehors du CCI. Nous en prenons acte non pour nous soumettre à cette décision injustifiée prise à l'encontre des règles et traditions de la IV^e Internationale, mais pour appeler tous les adhérents de la tendance à définir ensemble, collectivement, les conclusions que nous devons tirer de cette situation nouvelle.

Par conséquent, conformément aux règles démocratiques qui sont celles de la IV^e Internationale, nous décidons de convoquer pour le week-end du 31 octobre et du 1^{er} novembre une conférence nationale des membres de la tendance, constituée de délégués élus à raison de 1 pour 7 (reste de 4). Ces délégués auront à répondre à la question suivante : tendance du CCI désormais exclue, quelle forme d'organisation devons-nous adopter, nous qui restons plus que jamais membres de la IV^e Internationale fondée par Léon Trotsky en 1938 et reproclamée avec Pierre Lambert en 1993 ?

En comprenant que l'élaboration, dans la libre discussion, de la réponse à cette question, est inséparable de l'engagement pratique de toutes nos forces dans la réussite du « congrès du Parti ouvrier indépendant fidèle au POI des origines, pour la rupture avec l'Union européenne », donc le placement des timbres spéciaux de préparation du congrès auprès d'une majorité des adhérents du parti, à partir de l'axe que constitue la rédaction et la diffusion collectives de *La Tribune des travailleurs*.

Les notes qui suivent sont les premiers éléments qui, se combinant aux textes d'orientation publiés par la tendance depuis le 27 juin (plate-forme constitutive, lettre au camarade Alan sur les questions d'intervention dans la lutte de classe, contribution du camarade Ferré sur la campagne des sections en Europe), engagent la discussion à laquelle la conférence nationale de la tendance devra apporter de premières conclusions.

- 1 - Lorsqu'il était encore question d'ouvrir la discussion préparatoire au 51^e congrès du CCI, et que nous avons fait état des désaccords politiques qui sont les nôtres, nous avons pris soin de préciser : « Pour nous, ces désaccords ne mettent pas en cause les principes qui nous sont communs, ceux consignés dans le programme de la IV^e Internationale, qui lui-même est l'expression concentrée de toute l'expérience du mouvement ouvrier mondial depuis deux siècles ». C'est pourquoi, à l'encontre des membres du CP qui évoquaient périodiquement le « danger de scission », nous avons dit : « Ces désaccords, puisqu'ils ne touchent pas aux principes, ne constituent pas une base pour une scission ». Pourtant, les événements des dix dernières semaines ont établi que la marche à la scission a été méthodiquement et scientifiquement préparée depuis des mois par la majorité du CP, que les dispositions d'organisation ont été prises depuis longtemps. Les faits sont là : à partir du déclenchement de l'offensive — le 27 juin, par la décision de reporter le congrès du CCI — la majorité du CP s'est mise en mouvement pour multiplier les procédures disciplinaires, ne laisser aucune ouverture possible au rapprochement des points de vue, car, coûte que coûte, il lui fallait la scission. Ce constat conduit à une question : si au point de départ, nous avons raison d'affirmer que les désaccords entre notre tendance et la majorité du CP ne portaient pas sur les principes, il faut prendre acte aujourd'hui que du point de vue de la majorité du CP, la décision froide, déterminée d'aller jusqu'à la scission signifie que de son point de vue, les désaccords avec nous renvoient à un désaccord de principe. Non pas sur les principes de la IV^e Internationale. Mais sur les « principes » qui sont le socle de l'existence de cette majorité du CP, qui a considéré que les positions qu'elle veut défendre (et qu'elle n'a pas exposées) sont incompatibles, dans un même cadre organisé, avec les positions défendues par notre tendance.
- 2 - Quels sont donc les points de la plate-forme de notre tendance qui, du point de vue de la majorité du CP, sont incompatibles à l'appartenance à un même cadre organisé ? Nous avons mis en cause le renoncement à une

politique de construction du parti, et indiqué que ceci menaçait l'existence du Parti ouvrier indépendant et du CCI lui-même. Quel militant, constatant le désastre, les dégâts et les ravages opérés par la majorité du CP depuis dix semaines peut ignorer que l'existence du CCI et du POI est aujourd'hui directement menacée par ce qui s'est passé ?

- 3 - Nous avons dit et écrit dans notre plate-forme, à partir de situations concrètes auxquelles le CCI a été confronté ces derniers mois, que l'indépendance dans la lutte de classe, l'indépendance de la IV^e Internationale par rapport aux appareils est une question clé. On a vu dans la dernière période le silence absolu observé sur la question de la Confédération européenne des syndicats (CES) cherchant à discipliner les organisations syndicales nationales autour de la défense de l'euro et de l'Union européenne. On a vu qui mène bataille et qui ne la mène pas pour l'indépendance du mouvement ouvrier, qu'il s'agisse du PPCR, du 8 octobre, de la FSU, etc.
- 4 - Nous avons, parmi les désaccords évoqués, signalé maintes fois que le refus de poser la question du pouvoir, de la rupture avec l'Union européenne aboutissait à impuissantiser le Parti ouvrier indépendant et à nous faire renoncer au rôle politique de l'avant-garde aidant la classe ouvrière à se fixer l'objectif politique du pouvoir. La preuve a été apportée dans l'initiative que nous avons prise, modestement, autour du meeting du 26 septembre, avec l'ensemble des camarades du POI qui veulent rester fidèles aux origines du parti, qu'il était simple, possible, de répondre à l'attente des travailleurs, des jeunes, autour de nous, de formuler la question du pouvoir et de la rupture avec l'Union européenne.
- 5 - Sont-ce ces positions de la tendance, qui du point de vue de la majorité, sont incompatibles avec le maintien dans un cadre commun ? Le fait est que, depuis deux mois et demi, la majorité n'a pas apporté une seule contribution politique visant à répondre à la plate-forme constitutive de la tendance et aux différents documents qui ont suivi. Mais le fait est aussi que dans son comportement, elle a décrété que ses positions et les nôtres sont incompatibles. Il faudra bien, d'une manière ou d'une autre, que ce débat ait lieu et que la clarification s'opère sur ce que sont les positions conformes à la politique de la IV^e Internationale et celles qui n'y sont pas conformes.
- 6 - Durant ces deux mois et demi, la majorité n'a cessé d'en appeler, de manière frauduleuse, au bolchévisme : le bureau politique a décidé, la direction nationale a décidé. C'est cela le centralisme démocratique : le bureau politique et la direction nationale ? Mais quid du congrès ? Quid de la discussion comme seul moyen permettant aux militants de trancher les désaccords ? Quid de la décision de la conférence nationale extraordinaire du 7 mars s'engageant à ce que le congrès du CCI, avant le congrès du POI, donne les moyens aux militants de trancher par eux-mêmes ? Quid de nos statuts ? Rien de cela n'a été respecté. La formalisation du bolchévisme débouche sur une pâle caricature des proclamations par lesquelles, naguère, il était affirmé, dans d'autres milieux, que le bureau politique a toujours raison, que le secrétaire général a toujours raison, par-dessus le congrès, par-dessus les militants. C'est l'inverse des enseignements de Lénine et de Trotsky.
- 7 - Et que dire de ce flot de calomnies qui, du jour au lendemain, nous dépeint comme des agents destructeurs de la IV^e Internationale, des agents du corporatisme dans le mouvement ouvrier ? Ces procédés sont étrangers à nos traditions : d'un côté, le refus de la discussion politique, le report du congrès, le refus d'accorder à la tendance les moyens de son expression, la suspension/exclusion de la direction de tendance des membres de la direction nationale ; de l'autre, le flot de calomnies concluant, avant même la discussion, au caractère de classe des divergences en place. C'est l'inverse de ce que Trotsky recommande dans « *Défense du marxisme* » (voir Annexe).
- 8 - Il faudra bien, par la discussion, répondre à la question : quelles sont les « principes » de la majorité du CP qu'elle dresse comme incompatibles avec les positions défendues par notre tendance ? Même si une âpre bataille se mène depuis deux mois et demi, nous ne sommes qu'au début du processus. Nous restons fidèles à la méthode de Trotsky : « *rien n'est plus étranger à la fin scientifique que nous poursuivons que de donner une définition achevée d'un processus inachevé* ». Or le processus en cours est inachevé.
- 9 - Mais il a franchi une étape dans la réunion du Secrétariat international des 7 et 8 septembre. Le cœur même de notre organisation internationale a été touché. Faut-il le réaffirmer ? Nous ne sommes pas une organisation nationale, nous sommes une composante de la section française de la IV^e Internationale, une composante de la IV^e Internationale elle-même. Nous n'avons de raison d'exister que parce que nous sommes IV^e Internationale. Nous avons pris connaissance du compte-rendu du déroulement de la réunion du Secrétariat international des 7 et 8 septembre, établi par un membre du Secrétariat international. Nous

approuvons l'orientation de ce rapport. Nous soutenons le combat engagé à l'échelle internationale pour une réunion d'urgence du conseil général de la IV^e Internationale incluant tous ses membres élus au 8^e Congrès mondial, pour chercher ensemble les voies et les moyens de surmonter la crise qui aujourd'hui est une crise de toute l'Internationale.

10 - Mais il nous faut enregistrer, à partir des informations fournies par ce rapport, que ce qui a été remis en cause dans cette réunion du Secrétariat international, c'est l'existence même de la IV^e Internationale comme produit de la reproclamation décidée en 1993. Pour les militants qui ne les connaîtraient pas, nous allons republier de larges extraits des documents de la conférence de reproclamation et de la discussion qui y a conduit. Tout le contenu de la reproclamation de la IV^e Internationale tenait au fait qu'il fallait surmonter la dislocation, produit de la crise de 1950-1953, et que par conséquent, il importait de dépasser le stade d'une organisation combattant pour la reconstruction de la IV^e Internationale, mais largement constituée d'une addition d'organisations nationales, pour établir un cadre commun, bien sûr respectueux de la souveraineté de chaque section, mais un cadre commun d'élaboration. Ce cadre commun d'élaboration se matérialisait dans la décision de fénir non plus des conférences, mais des congrès mondiaux de la IV^e Internationale ; et dans ces congrès mondiaux, d'élire un conseil général rendant compte devant le congrès mondial ; et dans ce conseil général, d'élire un Secrétariat international rendant compte devant le conseil général.

Comme le souligne fort bien le rapport du camarade Alan Benjamin, le déroulement du SI a remis en cause cette conception adoptée par la conférence de reproclamation. La décision de considérer que le vote de la direction nationale du CCI, excluant 24 de ses membres, avait comme conséquence — ipso facto — l'exclusion du Secrétariat international des 6 membres parmi les 24 qui en étaient membres, réduit à néant la signification de la reproclamation de la IV^e Internationale. Si une décision d'une section se substitue mécaniquement à toute décision souveraine des organes de l'Internationale issus du congrès mondial, alors on en revient au stade d'une coordination d'organisations nationales. Or c'est exactement ce qui est revendiqué ici par le bulletin n°12 du prétendu « Comité de correspondance » : *« accepter de procéder à un tel vote aurait non seulement nié la souveraineté de la section française, mais aurait représenté une invitation adressée à toutes les sections de l'Internationale »*. C'est, dans les faits, la remise en cause non seulement de toute l'histoire de la IV^e Internationale reproclamée depuis 1993, mais aussi de toute la bataille politique qui, de 1987 à 1993, a abouti à cette reproclamation contre ceux qui, dans nos rangs, s'y opposaient, et le faisaient, comme Favre et d'autres, expressément au nom du fait qu'il n'y avait pas de place pour une IV^e Internationale reproclamée, mais seulement pour des groupes qui, au plan national, mèneraient une politique de pression sur les appareils dirigeants dans le mouvement ouvrier.

Mais remettre en cause ce qu'a été cette discussion, c'est — et il faut remonter encore plus loin — remettre en cause tout le combat de 1962 à 1987 pour la reconstruction de la IV^e Internationale relié au combat pour la conférence mondiale ouverte. Et ceci nous ramène sur le fond, au problème déjà posé dans la crise de 1950-1952 lorsqu'il était affirmé par Pablo qu'au nom de *« la guerre qui vient »*, l'urgence était à s'immerger dans les organisations de masse dirigées par le Parti communiste ; lorsque, au nom de cette immersion, il était recommandé de reporter à un avenir incertain la possibilité de construire les partis de la IV^e Internationale ; et lorsque, pour cela, tout fut fait pour bloquer la discussion.

Répetons-le : nous ne voulons pas donner de définition achevée d'un processus inachevé. Mais cette remise en cause de l'existence de la IV^e Internationale comme Internationale nous ramène finalement à l'affirmation maintes fois répétées par la majorité du CP, à savoir que l'heure n'est plus à la construction des partis, qu'il n'y a plus de place pour les partis politiques qui sont rejetés et que finalement, les seules organisations représentatives de la classe ne peuvent être que les organisations syndicales dans lesquelles il nous revient d'agir... au mieux.

11 - Nous ne reviendrons pas ici sur l'analyse de la situation politique. Nous nous sommes largement expliqués et dans le journal, et dans différents documents de la tendance. Disons simplement que les développements en Grèce (comme ce qui mûrit sous d'autres formes dans d'autres pays d'Europe), expriment à la fois la capacité des appareils, en dépit de leur crise, à jouer leur rôle de barrage contre-révolutionnaire (voir la politique de Tsipras), et leur incapacité à aller jusqu'au bout de leur mission, c'est-à-dire à briser la volonté des masses de combattre et de résister à la politique de destruction de l'impérialisme. De même, les développements récents en Grande-Bretagne, avec l'élection de Jeremy Corbyn à la tête du Labour, ont, en dépit des intentions affichées de Corbyn, une signification politique profonde : le rejet par la classe ouvrière britannique de la politique des appareils subordonnés à l'Union européenne.

Dans cette situation instable, où l'élément déterminant est, en dernière analyse, le mouvement de la classe cherchant à chaque étape à se reconstituer, l'insertion d'un courant authentiquement révolutionnaire capable de mettre au centre une politique de front unique peut déboucher sur une progression rapide. A condition d'assimiler que le combat pour le front unique intègre la défense des organisations de la classe, le combat pour l'unité des travailleurs et de leurs organisations, et la possibilité d'accords de front unique avec de

larges secteurs y compris au sein des appareils, mais à condition de ne jamais se subordonner aux appareils, et de toujours chercher les voies pratiques d'aide au surgissement des masses débordant tous les appareils, y compris ceux où nous exerçons des responsabilités.

- 12 - Le fait qu'à l'instar d'un Pierre Frank criant en 1948 : « *A la poubelle de l'histoire !* » à la face de la moitié de l'organisation qui la quittait (1), la majorité du CP proclame sa satisfaction à avoir chassé des rangs du CCI plus de la moitié de ses membres (entre ceux qui ont été mis dehors avec la tendance, ceux qui sont découragés et qui renoncent à cotiser, ceux qui quittent l'organisation sur la pointe des pieds), cela pose évidemment une question : pourquoi cette urgence à démanteler la section française de la IV^e Internationale ? Pourquoi cette urgence à disloquer les rangs du CCI, alors que la seule chose qui était demandée, c'était l'organisation de la discussion, la préparation du congrès dans le cadre prévu par la conférence nationale extraordinaire ? A quel besoin, à quelle exigence répond cette tentative de disloquer le parti révolutionnaire en construction ? A sa façon et avec ses motivations qu'il faudra bien que les militants connaissent un jour, la majorité du CP a répondu à la question au centre de la résolution unanime du 50^e congrès (juin 2014) : « *avec quel parti entrerons-nous dans la crise révolutionnaire ?* »
- 13 - Pour notre part, répétons-le, nous n'avons pas choisi d'être organisés séparément du reste du CCI. On nous l'a imposé par la force. Mais nul ne peut nous empêcher de mener la discussion. D'ici la conférence nationale de la tendance, nous publierons un bulletin intérieur. Il sera ouvert non seulement à tous les membres de la tendance, mais au-delà, à tous les camarades du CCI qui veulent être partie prenante de la discussion engagée (que la majorité du CP a tenté, en vain, d'interdire), à condition bien sûr qu'ils condamnent notre exclusion (ce qui est le cas de l'immense majorité des militants du CCI). Si nous parlons de la majorité du CP, il faut préciser, et chacun le sait, que sa politique de scission est minoritaire dans les rangs du CCI. L'immense majorité des militants voulaient et veulent encore l'unité de la section française que la majorité du CP a préféré briser plutôt que de soumettre ses positions à un congrès à la loyale, où le risque était grand que les positions de notre tendance soient soutenues par une majorité des militants.
- 14 - Il y aura donc conférence nationale, élection de délégués, bulletins intérieurs, libre discussion. Cette préparation s'insérera dans les tâches politiques qui sont les nôtres : défendre le Parti ouvrier indépendant avec ses secrétaires nationaux, défendre le Parti ouvrier indépendant fidèle à ses origines, pour la rupture avec l'Union européenne, assurer le plein succès au congrès et au meeting, soutenir au plan international la campagne pour la réunion d'urgence du conseil général avec tous ses membres élus au VIII^e congrès, développer la diffusion de *La Tribune des travailleurs*, accomplir nos tâches particulières dans la jeunesse, dans l'intervention dans la lutte de classe, pour la défense de l'indépendance des organisations ouvrières. Nos positions sont majoritaires dans la conscience des militants. Le refus de la scission est majoritaire dans la volonté des militants. D'une manière ou d'une autre, par la libre discussion que certains ont voulu interdire, mais que nous organiserons, nous créerons les conditions de la clarification politique et nous mettrons en pleine lumière les raisons pour lesquelles une majorité du CP a voulu décréter l'incompatibilité entre l'existence de notre tendance et sa propre existence. A partir de cette discussion, nous rétablirons le cadre commun qui permettra à tous les militants qui veulent agir sur le programme de la IV^e Internationale, et non sur une politique qui lui est étrangère, de se regrouper et de jeter ensemble les bases du parti révolutionnaire.

**Adopté à l'unanimité par la direction nationale provisoire de la tendance,
le 12 septembre 2015.**

(1) Relire *Quelques enseignements de notre histoire*

TROTSKY

LETTRE A JOSEPH HANSEN

18 janvier 1940

Cher Joe,

[...] Mon article contre Shachtman est à présent écrit. Il me faut maintenant le polir pendant deux jours et j'essaierai d'utiliser quelques-unes de vos citations.

Mais je désire parler ici d'une question plus importante. Quelques-uns des leaders de l'opposition préparent une scission; de ce fait, ils représentent l'avenir de l'opposition comme celui d'une minorité persécutée. C'est très caractéristique de leur mentalité. Je crois que nous devons leur répondre à peu près comme suit :

"Vous êtes dès à présent effrayés de nos répressions futures ? Nous vous proposons des garanties mutuelles pour la minorité future, indépendamment de qui pourrait être en minorité, vous ou nous. Ces garanties pourraient être formulées en quatre points :

- 1. aucune interdiction des tendances ;*
- 2. pas d'autres restrictions à l'activité de tendance que celles dictées par la nécessité d'une action commune ;*
- 3. les publications officielles doivent représenter, bien sûr, la ligne établie par le nouveau congrès ;*
- 4. la future minorité peut avoir, si elle le désire, un bulletin intérieur destiné aux membres du parti, ou un bulletin de discussion commun avec la majorité".*

Continuer à publier des bulletins de discussion immédiatement après une longue discussion et un congrès ne constitue pas, bien sûr, une règle ; c'est une exception d'un genre plutôt déplorable. Mais, nous ne sommes en rien des bureaucrates. Nous n'avons pas de règles immuables. Nous sommes dialecticiens dans le domaine organisationnel aussi. Si nous avons, au sein du parti, une importante minorité qui ne soit pas satisfaite des décisions du congrès, il est incomparablement préférable de légaliser la discussion après l'assemblée plutôt que d'en arriver à la scission.

Nous pouvons, si nécessaire, aller plus loin même et leur proposer de publier, sous la supervision du nouveau Comité national, des tribunes spéciales de discussion, destinées non seulement aux membres du parti, mais aussi au public en général. Nous devons aller aussi loin que possible dans ce sens afin de désarmer leurs plaintes pour le moins prématurées et de leur rendre difficile de provoquer une scission.

Pour ma part, je crois que la prolongation du débat, s'il est canalisé par la bonne volonté des deux côtés, ne peut, dans les conditions présentes, qu'être utile à l'éducation du parti.

Je pense que la majorité devrait faire ces propositions officiellement au Comité national par écrit. Quelle que puisse être la réponse, le parti ne peut qu'y gagner.

Avec mes salutations les meilleures.

Cornell (Léon Trotsky).

Coyoacan D.F.

**Rapport de la discussion sur la “ motion préalable ”
présentée par le comité national de Socialist Organizer
lors de la réunion du 7 septembre 2015
du Secrétariat international (SI) de la IV^e Internationale
par Alan B.**

Comme membre du Secrétariat international (SI) élu à cette instance par le 8^e congrès mondial et son Conseil Général, j'ai participé à la réunion régulière du SI le 7 septembre. Je suis arrivé à la réunion avec les camarades L. d'Azanie (Afrique du Sud) et R. du Pakistan (qui tous deux avaient été invités à participer à la réunion en tant que membres élus du Conseil Général et participants invités).

La réunion a commencé par l'appel des membres du SI et des invités. La présidence de la réunion a appelé les noms des 16 membres du SI, remarquant que 6 membres de la section française - membres du SI - étaient absents. Il s'agit des membres de la tendance du CCI qui ont été suspendus. Un autre membre du SI - du Burundi - était également absent. A part les invités d'Azanie et du Pakistan, étaient également présents un invité d'Espagne, un invité permanent membre de la section française, et deux membres de la Commission internationale de contrôle.

A la suite de l'appel et avant que la présidence de la réunion ne propose un ordre du jour, j'ai soulevé la question de la motion préalable proposée par le Comité National de Socialist Organizer (SONC). J'avais pensé qu'il se pourrait que le Camarade B. d'Allemagne soumette une autre motion préalable séparée, qui aurait pu devoir être discutée avant la mienne. Dans sa lettre de réponse au comité national de Socialist Organizer en date du 30 août, le camarade B avait indiqué qu'une motion préalable appropriée aurait pu consister à demander à tous les membres du SI de condamner la publication par la tendance minoritaire de France d'un journal hostile concurrent d'*Informations ouvrières*, l'hebdomadaire publié à l'initiative de la section française. Mais il n'y eut pas d'autre motion préalable. Ma motion préalable a alors été prise en compte et j'ai pris la parole pour donner lecture de la présentation que j'avais préparée [Cf annexe 1 ci-dessous où la présentation de la motion préalable est publiée dans sa totalité]

Les fondements de la motion préalable

Avant de passer au rapport de la discussion sur la motion préalable - une discussion qui a duré 4 heures - il m'est nécessaire de souligner que la motion préalable ainsi que l'initiative prise par la section U.S se fondent sur la déclaration adoptée à l'unanimité le 2 Juillet par le comité national de Socialist Organizer sur la crise dans la section française. Cette courte résolution dit :

“- Le comité national de Socialist Organizer (SONC) a pris connaissance avec grande inquiétude de la décision prise par la majorité de la section française (CCI) de suspendre 23 membres de la direction nationale du CCI pour avoir constitué une tendance.

“- Le SONC ne prend aucune position sur les questions politiques débattues à l'intérieur de la section française qui sous-tendent cette crise, nous n'avons eu ni le temps ni la possibilité de juger des questions posées dans le débat. Ce que nous pouvons dire cependant c'est que ces questions ne semblent pas être des questions qui touchent à nos principes politiques et ne devraient donc pas être à la base d'une scission au sein de la section française.

“- Le SONC à partir de notre propre expérience aux USA et les leçons que nous avons tirées de l'histoire du mouvement aux USA est convaincu que lorsque des différences d'ordre politique surviennent dans les sections de la IV^e internationale, tous les efforts doivent être faits pour éviter de prendre des mesures organisationnelles qui ne peuvent qu'entraver une discussion politique ouverte sur ces différences politiques, tous les efforts doivent être faits par les dirigeants des sections afin de promouvoir le plus libre débat politique dans l'organisation pour clarifier les différences politiques et renforcer l'unité de la section sur la base de nos principes.

“- Sur la base de ces considérations et craignant qu'une scission dommageable dans la section française et dans la IV^e internationale ne soit en train de se développer, le SONC appelle les dirigeants du CCI à annuler la suspension des 23 membres de la direction nationale du CCI qui ont constitué une tendance dans la section française, à éviter de prendre d'autres mesures organisationnelles et à ouvrir un débat complet, ouvert et organisé dans la section française sur toutes les questions politiques en débat.”

Il est impossible dans le cadre d'un rapport qui se veut concis de rendre compte de manière détaillée de ce qui a été dit pendant les 4 heures de discussion consacrées à la seule motion préalable de la section américaine. Une bonne partie de la discussion a porté sur les accusations portées par la majorité de la section française à l'encontre de la minorité qui a été suspendue. Ces accusations ont été publiées ailleurs, dans les résolutions internes adoptées par la majorité du CCI et/ou publiquement dans *Informations Ouvrières*. Je n'y reviendrai pas dans le présent rapport sauf pour dire que vers la fin de la discussion, un camarade de France a

pris le micro pour lire la résolution adoptée le 5 septembre par la réunion de la direction nationale du CCI. Cette réunion, nous a-t-on appris, avait résolu d'exclure les 23 membres de la direction nationale de la section française appartenant à la tendance et d'informer le Secrétariat international que les membres suspendus appartenant à la tendance et membres du SI ne représentaient plus la section française dans cette instance.

(L'enregistrement des 6 membres français de la tendance, membres du SI, comme « absents » lors de l'appel n'était qu'une ruse. Seraient-ils venus à la réunion qu'ils auraient été refoulés. Il semble donc très vraisemblable, à la lumière de ce qui s'est passé, que la décision de repousser le SI de sa date initiale — 1^{er} et 2 septembre — au 7 et 8 septembre, c'est à dire après la réunion de la direction nationale du CCI, visait à ce que le SI soit mis devant le fait accompli de ces 6 exclusions).

Accusations « d'ingérence » dans les affaires intérieures des sections de la IV^e Internationale

Des camarades du SI se levèrent les uns après les autres pour dénoncer « l'ingérence » du Comité National de Socialist Organizer dans les affaires intérieures d'autres sections de la IV^e Internationale. Les accusations étaient dirigées contre la première déclaration adoptée par le Comité National de Socialist Organizer le 2 juillet, reproduite ci-dessus. Mais, pour l'essentiel, les accusations se concentraient sur la lettre du Comité National de Socialist Organizer du 30 août, adressée à tous les membres du SI et aux participants invités à la réunion de septembre du SI, leur demandant instamment de soutenir la motion préalable. [Cf. **Annexe 2** ci-dessous : « *Lettre du Comité National de Socialist Organizer du 30 août et les déclarations de soutien de 19 pays* »]

On trouvera ci-dessous quelques-unes des accusations portées :

- * Les déclarations et les lettres du Comité National de Socialist Organizer équivalent à du chantage, à des menaces et à des ultimatums de la part de la section des États-Unis ; elles doivent être condamnées et rejetées. Elles représentent une intervention inacceptable dans les affaires internes des sections de la IV^e Internationale. Elles sont une violation de la souveraineté des sections de la IV^e Internationale. Le SI peut et doit débattre de l'orientation politique des sections, mais il ne peut pas et ne doit pas se mêler des affaires internes des sections, qui sont du seul ressort des sections elles-mêmes.
- * Les marines américains sont stationnés dans les pays du monde entier pour imposer les diktats du gouvernement des États-Unis aux nations et aux peuples. Et c'est quoi après ? Des Marines au 87 ? [allusion à l'adresse du local de la section française à Paris.]
- * Pour qui Alan se prend-il : Obama ?
- * La section des États-Unis donne maintenant des ordres aux sections et s'immisce dans leurs affaires.
- * La section des États-Unis nous invite à dissoudre nos principes de fonctionnement du centralisme démocratique et à nous adapter à la société civile et au système capitaliste pourrissant.
- * La « soi-disant tendance » minoritaire française – une bande de dégénérés – a commis un acte de destruction contre la section française qui rompt avec toute l'histoire du bolchevisme – et la section des États-Unis se tait sur ses actions destructrices ?
- * La section des États-Unis envoie ses mails dans toutes les directions – ce qui est facile aujourd'hui en utilisant les réseaux sociaux – en dehors de tous les instances de la IV^e Internationale et pour aboutir à quoi ? C'est ridicule ; rien d'autre que de la poudre aux yeux.
- * L'appel de la section des États-Unis avec des signatures de 19 pays, c'est une plaisanterie. Il n'y a pas de sections au Canada, ou en Bolivie ou au Chili ou en Grèce ; la personne qui a signé comme étant du Togo n'habite même pas le Togo.
- * Le comité national de la section des États-Unis a agi avec une totale arrogance, l'arrogance yankee.
- * Alan a démontré au cours des dernières discussions du bureau panaméricain de la IV^e Internationale que c'est un menteur, un manœuvrier, et que son but est d'empoisonner la discussion politique. On ne peut pas faire confiance à ses rapports.
- * Nous ne pouvons pas accepter cette ingérence de la section des États-Unis ; nous ne pouvons pas accepter cette introduction de « l'horizontalisme » qui dissout la classe ouvrière et ses organisations, au service du corporatisme. Nous devons rejeter ces méthodes.
- * La section française ne peut pas accepter l'ingérence de la section des États-Unis dans ses affaires. Personne ne nous dictera de l'extérieur ce que nous pouvons faire ou pas. Vous-mêmes dans vos sections ne l'accepteriez pas non plus.
- * La section des États-Unis prétend défendre l'unité de la section française et de la IV^e Internationale. Mais l'unité doit être fondée sur notre programme et nos principes. Nous en sommes pas un « Gentlemen's club » (club de gentlemen).
- * Que cela soit un avertissement pour Alan et la section des États-Unis. Ne permettez pas que votre document du 30 août devienne un manifeste de scission dans la IV^e Internationale.

Comme la discussion tirait à sa fin, j'ai pris la parole pour expliquer que ma motion préalable restait valable et que je la maintenais. J'ai également répété que si ma motion n'était pas adoptée, je quitterai cette réunion, puisque ce ne serait plus une réunion du Secrétariat international auquel j'ai été élu. Et j'ai réaffirmé que je ne quittais pas la IV^e Internationale, et que la section des États-Unis et moi-même sommes fidèles à la IV^e Internationale et à son programme et que nous ne cesserons pas de lutter pour défendre, préserver et construire la IV^e Internationale.

J'ai décidé de ne pas répondre aux attaques dirigées contre moi et contre la section des États-Unis. Il ne servait à rien de rouvrir une discussion qui en fait n'en était absolument pas une. Il s'agissait simplement pour nous tous d'un aspect formel ; le scénario avait été écrit d'avance. Je dois admettre que, au début, après quelques-unes des plus virulentes attaques, j'ai eu envie de quitter la salle. Les attaques n'étaient pas seulement méchantes ; ceux qui les proféraient avaient franchi les limites d'une discussion acceptable entre camarades.

Mettre un signe égal entre les initiatives de notre section des États-Unis — avec l'objectif de promouvoir la plus large discussion dans la section française et dans l'Internationale, sans aucune exclusion, pour aider à surmonter la crise qui s'aggrave — et les actions des marines américains et d'Obama, c'est-à-dire les actions meurtrières de l'impérialisme américain, était tout simplement scandaleux. Ce sont des propos inadmissibles.

Les camarades ont travaillé avec moi et notre section des États-Unis tout au long des 25 dernières années et ils savent parfaitement bien que nous avons été à la pointe de la lutte en défense de la souveraineté de l'ensemble des nations et des peuples opprimés contre notre propre gouvernement impérialiste. Ils savent que nous ne sommes pas des yankees arrogants et la courroie de transmission des pressions impérialistes et corporatistes dans la IV^e Internationale, tout comme ils savent que les camarades de la tendance française minoritaire, quelle que soit l'importance des désaccords qu'on peut avoir avec la plateforme de la tendance ou les décisions qu'elle a prises, ne sont pas des « liquidateurs » de la IV^e Internationale ou des « destructeurs du Trotskysme dans le mouvement ouvrier ».

Mais je me suis mordu la langue et suis resté assis en écoutant les odieux mensonges proférés contre moi et notre section. Ça n'a pas été facile. Mais j'ai été présent pour défendre ma motion préalable jusqu'au bout. Donc j'ai tenu bon et j'ai repris ma motion préalable et réaffirmé dans mes conclusions notre attachement indéfectible à la IV^e Internationale.

À la suite de ma brève réponse, je dois ajouter que le président de séance annonça qu'il avait pris acte du fait que je n'avais pas répondu aux questions qui m'avaient été posées quant à savoir si je considérais acceptable ou pas de rester membre d'une section sans verser ses cotisations et le soutien ou sans vendre la presse d'un parti. Je n'avais pas mordu à l'hameçon avant et je n'allais pas le faire maintenant.

À la fin de la discussion, personne d'autre n'étant inscrit, le président de séance annonça qu'aucun vote n'aurait lieu sur la motion préalable, expliquant : « *Personne ne dictera à la section française ce qu'elle doit faire. On ne procédera à aucun vote susceptible d'invalider le vote de la majorité de la section française.* »

Et donc aucun vote ne fut autorisé.

Conformément à la motion préalable proposée par le Comité National de Socialist Organizer, j'ai donc quitté la réunion. Les camarades L d'Azanie et R du Pakistan ont fait de même. (Au cours de la discussion, les deux camarades avaient pris la parole pour expliquer pourquoi eux-mêmes et leurs directions avaient apporté leur soutien à la lettre du 30 août du comité national de Socialist Organizer.)

Ce que signifie le fait de n'avoir pas autorisé un vote sur la motion préalable

Ce ne fut qu'après avoir quitté la réunion que je me suis rendu compte de ce que voulait dire le fait qu'un vote sur la motion préalable n'avait pas été autorisé.

La section américaine ne demandait pas au Secrétariat international de dicter ce qui devait être fait dans la section française; ça, c'est un faux débat. Ce qu'elle demandait en revanche au Secrétariat international, c'était de se prononcer sur le refus de la section française d'accorder à la minorité le droit de former une tendance et sur son refus de procéder à une discussion politique des désaccords dans la section — des décisions qui ont rapidement dégénéré en une crise majeure et conduit à l'imminence d'une scission.

La section américaine demandait au Secrétariat international de caractériser politiquement la crise et de faire une recommandation quant à la voie à suivre pour aider à surmonter la crise. Il aurait pu voter pour ou contre la motion préalable, mais il avait le devoir, je crois, de procéder à un vote sur la motion préalable.

La décision prise par je ne sais quelle instance ayant préparé la réunion du Secrétariat international qu'il n'y aurait pas de vote met en danger le Secrétariat international de la IV^e Internationale reproclamée. Là, la section française venait d'expulser un tiers de ses dirigeants — des dirigeants historiques de la section française et de la IV^e Internationale — et le SI n'avait pas le droit de discuter et d'émettre un avis sur cette action de la section française. En un mot, la majorité de la section française pouvait faire ce qu'elle voulait, et le SI ne pouvait pas émettre la moindre opinion (quelle que soit la nature de cet avis) en tant qu'instance internationale dirigeante élue par le congrès mondial et le conseil général.

Étant donné que sept membres du SI (les six camarades français et le camarade du Burundi) n'étaient pas présents, le SI avait une majorité qui permettait de rejeter ma motion préalable. Mais pourquoi ne l'ont-ils pas fait? C'est parce que tout vote sur cette motion — même un vote soutenant la majorité française — aurait signifié que le SI usait de sa légitime compétence pour émettre un avis sur cette question. Et cela était inacceptable, parce que la nouvelle règle qui a été imposée à cette réunion du SI, c'est que dès qu'une section a pris une décision, le SI n'a plus rien à dire à ce sujet.

Je suis allé revoir la résolution adoptée par la Conférence de reproclamation de la IV^e Internationale en 1993 : le moment était venu, selon la résolution, de dépasser une IV^e Internationale opérant comme une fédération de sections disparates, situation qui avait été le résultat inévitable de la crise de 1953 et de la scission de la IV^e Internationale. La reproclamation était, elle, destinée à ouvrir une nouvelle situation, où une direction internationale élue par un congrès mondial pourrait discuter de tous les aspects du travail de l'Internationale, non pas pour dicter quoi que ce soit, bien sûr, mais pour aider à centraliser le travail et l'orientation des sections.

Mais maintenant, sous prétexte de défendre la souveraineté de la section française, c'est l'existence même du Secrétariat international comme instance centralisée, élue, qu'on met en cause.

La minorité française avait soulevé des questions légitimes et tenait à en discuter au 51^e congrès national du CCI - des questions sur l'orientation de la section dans la lutte des classes, des questions au sujet de la lutte pour l'indépendance syndicale, des questions sur l'absence de propositions de campagnes de construction du parti, et d'autres encore. Mais toutes ces questions relevaient désormais du seul ressort de la section française, qui, par ailleurs, avait refusé d'ouvrir la discussion parmi les membres sur ces questions contestées avec virulence. En effet, la direction française avait refusé de permettre aux membres de prendre part à la résolution des problèmes de la section, en répondant à la demande d'ouverture de la nécessaire discussion par des mesures administratives qui sont devenues de plus en plus prohibitives, et qui sont en train de rendre de moins en moins probable toute discussion sérieuse.

Et maintenant, un tiers de la direction de la section française a été expulsé, mais le Secrétariat international ne peut pas émettre d'opinion sur cette question et sur les lourdes conséquences que cette mesure aura inévitablement sur la IV^e Internationale, le CCI, le Parti Ouvrier Indépendant (POI), et sur la lutte pour la défense de l'indépendance syndicale, sur le terrain de la lutte des classes.

En un mot, la reproclamation de la IV^e Internationale elle-même a été remise en question.

Pour l'unité et la défense de la IV^e Internationale

Il est tout à fait clair pour moi qu'avec cette réunion ce 7 septembre d'un SI amputé, la crise de la section française s'est maintenant propagée à la IV^e Internationale dans son ensemble.

Il est évident que, quand une section aussi importante dans la vie de la IV^e Internationale que la section française interdit la discussion politique, et que le SI, à son tour, ne peut émettre aucune opinion à ce sujet, la IV^e Internationale ne peut que s'en trouver disloquée et paralysée.

Voilà pourquoi je pense qu'il est urgent que tous les membres du Conseil général fassent entendre leur voix en soutien à l'appel publié le 9 juillet par trois membres du Bureau politique de la section allemande – les camarades Bert, Chris et Max – pour une réunion d'urgence du Conseil général, avec TOUS ses membres – ce qui signifie aucune exclusion – « *pour aider à la résolution de cette crise qui menace l'Internationale toute entière* ».

Cette nouvelle situation de crise exige que nous ouvrons une discussion internationale sur les voies et les moyens de surmonter la crise dans la IV^e Internationale. Il n'y a pas de tâche plus urgente.

Donc, pour conclure :

Il est regrettable que notre section américaine se soit sentie obligée de présenter cette motion préalable à la réunion du SI. Nous savions que nous serions l'objet d'attaques — toutefois sûrement pas autant que ce fut le cas — mais nous n'avons pas eu le choix. Notre motion préalable était en fait fort modeste; elle proposait simplement qu'il n'y ait pas d'exclusion de la réunion du SI de sorte que puisse avoir lieu une véritable discussion sur la crise dans la IV^e Internationale et ce qu'il faut faire à ce sujet.

La direction de la section des États-Unis avait-elle raison de prendre cette initiative ? Je suis convaincu que oui. C'était une étape — une étape nécessaire — dans le sens de la défense de la IV^e Internationale et de ses meilleures traditions de discussion démocratique la plus large pour régler les désaccords politiques.

DECLARATION des deux camarades qui ont participé à cette réunion du SI

Nous avons pris connaissance du rapport fait par le camarade Alan de la réunion du 7 septembre 2015 du Secrétariat international. Tous les faits rapportés sont exacts. —

Signé : R (Pakistan) et L (Azanie/Afrique du Sud)

ANNEXE 1

Présentation par Alan Benjamin lors de la réunion du Secrétariat international du 7 septembre 2015, de la motion préalable adoptée unanimement par le Comité National de Socialist Organizer, section des États Unis de la IVe Internationale.

Chers membres du Secrétariat international et invités à la réunion du SI de septembre 2015.

Je prends la parole pour vous présenter une motion préalable formulée par décision unanime du Comité National de Socialist Organizer, section américaine de la IVème Internationale. C'est une motion préalable qui a reçu le soutien de nombreuses sections et responsables de la IVème Internationale à travers le monde – y compris la moitié des membres du Secrétariat international lui-même (soit huit membres sur seize).

La motion préalable - et je vais maintenant lire la déclaration du 28 août du Comité National du SO, envoyée pour distribution à tous les membres du SI, mais à ma connaissance, jamais publiée à l'intention des membres du SI – *« appelle le SI à condamner les attaques contre les membres de la tendance du CCI suspendus, contenues dans la note du Comité politique du CCI du 27 août 2015 et insiste pour qu'elles soient retirées immédiatement. »*

« Les attaques – qui visent les camarades de la tendance minoritaire du CCI qui font partie du SI - qualifient essentiellement ces camarades comme ennemis de la IVe Internationale. Ils sont caractérisés comme un groupe dont le “but est d'essayer de détruire la lutte des Trotskyistes au sein du mouvement ouvrier” et comme un groupe tentant de promouvoir une “offensive de liquidation” ou une “offensive destructrice” contre la IVe Internationale et plus généralement contre la classe ouvrière et ses organisations.

Ces accusations n'ont pas leur place dans un débat dont le but devrait être de promouvoir la plus large discussion des moyens à mettre en œuvre afin de surmonter la crise de la IV Internationale. Il est légitime d'être en profond désaccord avec la plateforme de la tendance minoritaire et/ou d'être en désaccord avec ce que les membres de la tendance ont fait après avoir été expulsés de facto de la section française, après que leur droit de former une tendance a été nié et que le congrès de la section française programmé selon les règles a été repoussé et son but fondamentalement transformé. Mais aucune des actions accomplies ne mérite les accusations dangereuses et injustifiées les visant dans la note du CP du CCI du 27 août.

Les 6 membres du CCI suspendus, membres du SI, doivent pouvoir participer à la présente réunion du SI, comme membres à part entière, comme des camarades loyaux à la IVème internationale, qu'ils sont – débarrassés de l'étiquette de traîtres qui leur a été accolée. Il ne peut y avoir de discussion démocratique sur la crise et comment la surmonter si ces accusations extrêmement graves et infondées ne sont pas retirées. »

J'ajoute que les six membres du CCI suspendus qui font partie du SI sont à 10 minutes de cette salle, seulement, et sont disponibles et prêts à participer à cette réunion si les accusations calomnieuses sont condamnées et retirées par cette instance. Cependant, si ces accusations ne sont pas abandonnées, ils ne viendront pas. Ils ne sont pas coupables des accusations haineuses les visant et ne sont pas prêts à se soumettre à ce qui ne pourrait être qu'un tribunal de chasse aux sorcières – à l'opposé d'une réunion du Secrétariat international où tous les membres sont sur le même pied d'égalité, avec égalité des droits et des responsabilités. Ce sont des camarades totalement fidèles à la IV Internationale et à son programme.

Et j'aurai tort de ne pas ajouter ce qui suit.

La déclaration du Comité national de SO du 28 août est déjà, dans un certain sens, dépassée. Les accusations contenues dans la note du comité politique du CCI du 27 août contre la minorité ne sont plus internes à la section française et à la IVe Internationale. Les accusations sont maintenant publiques, le numéro 367 d'*Informations Ouvrières* du 3-9 septembre, reprend des citations du discours public de Marc Gauquelin au rassemblement du 29 août sur la tombe de Leon Sédov à Thiais.

Gauquelin dans son discours (cité dans *IO*) se déchaîne contre une opération *« souterrainement et minutieusement préparée depuis de longs mois »* visant à *« expulser »* des membres de la section de la IVe Internationale. Il appelle ceci *« une offensive contre la IVe Internationale »* et ouvrant une page d'un passé sordide, pose la question : *« Qui est derrière cette opération ? »* - une question qu'il poursuit avec une citation de la presse bourgeoise - bien connue comme ennemie du mouvement ouvrier – applaudissant la crise dans la section française. L'amalgame, à peine voilé, est que le gouvernement et les patrons pourraient très bien être derrière cette opération. C'est un mensonge scandaleux et une calomnie qui doivent être condamnés par la présente instance.

Camarades, ne pas adopter cette motion préalable du Comité National de Socialist Organizer remettrait en cause le cadre commun qui nous a unis.

Vous, dans cette salle aujourd'hui, ne représentez pas – à vous seuls – la IVe Internationale et son Secrétariat international. Cette instance a été amputée de six camarades de premier plan que vous connaissez et avec qui

vous avez travaillé étroitement depuis des décennies. Ces six responsables fidèles à la IVE Internationale ont été de fait expulsés de la section française. Ils ont leur place dans cette salle pour discuter des voies et des moyens pour surmonter cette crise. Mais ils ne peuvent être dans cette salle si vous n'agissez pas en faveur de cette motion préalable. Si vous deviez rejeter la motion préalable, ou même rejeter sa soumission au vote de cette instance vous prendriez la responsabilité d'approfondir la crise dans la IVE Internationale, peut être irrémédiablement.

Je ne participerai pas au vote d'une quelconque autre motion préalable que vous chercheriez à soumettre. Tout vote de cette instance serait illégitime si les membres qui ne siègent pas ici ne peuvent pas revenir comme membres à part entière avec tous leurs droits, sans que l'ombre qui pèse sur eux, d'ennemis, de liquidateurs, non seulement de la IVE Internationale, mais aussi du mouvement ouvrier lui-même, soit dissipée - sans que ces accusations calomnieuses sans fondement soient condamnées et retirées.

Rejeter l'adoption de cette motion préalable, ou même refuser qu'elle soit mise au vote (ce qui équivaut à la rejeter), signifierait que ceci n'est plus une réunion du Secrétariat de la IVE Internationale auquel je suis élu.

La balle est dans votre camp, camarades.

Faites ce qu'il faut pour préserver la IVE Internationale et aider à résoudre cette crise qui s'approfondit. Soutenez la motion préalable que je sou mets aujourd'hui à cette instance.

Et soyez assurés que quel que soit votre vote, je ne sortirai pas de la IVE Internationale. Non, pas pour une seconde.

Socialist Organizer - Section US de la IVE Internationale - est et restera section de la IVE Internationale fondée par Léon Trotsky et re-proclamée par Pierre Lambert. Merci.

ANNEXE 2:

LETTRE DE COMITE NATIONAL DE SOCIALIST ORGANIZER DU 30 AOUT — ET REPONSES

Le 30 août 2015

Chers camarades,

Il y a deux jours, le Comité National de Socialist Organizer a envoyé la lettre reproduite ci-dessous aux camarades qui, en France, sont chargés d'organiser la prochaine session (première semaine de septembre) du Secrétariat international (SI) de la IV^{ème} internationale

Nous nous adressons à tous les membres du SI, du Conseil Général, ainsi qu'aux directions des sections de la IV^{ème} Internationale, dont nous avons les adresses mail pour solliciter votre soutien à la lettre du CN de SO que vous trouverez ci-dessous et vous demander de nous renvoyer ce soutien avant le Mercredi 2 septembre.

Nous sommes persuadés que si un nombre suffisant de dirigeants de la IV^{ème} Internationale apportent leur soutien à cette déclaration, nous serons en mesure d'apporter collectivement contribution positive permettant d'éviter ce qui pourrait être une scission extrêmement dommageable à la IV^{ème} Internationale.

Nous vous demandons instamment de nous répondre le plus rapidement possible pour nous faire savoir que vous apportez votre soutien à l'orientation générale de la lettre ci-dessous qui sera soumise à la prochaine session du SI au nom de tous ceux qui l'auront contresignée

Dans l'attente de vous lire,

Fraternellement,

Alan Benjamin

pour le Comité National de Socialist Organizer
Section américaine de la IVE Internationale)

*Chers camarades membres du Secrétariat international
et participants invités à la réunion de septembre 2015 du SI,*

Nous nous associons au camarade Alan Benjamin, qui a été élu par le congrès mondial et le conseil général de la IVE internationale pour siéger au Secrétariat international (SI), pour demander instamment que tous les membres du Secrétariat international – y compris ceux qui ont été suspendus du CCI et sont membres du SI - soient en mesure de participer à la prochaine réunion du SI en septembre.

Cela constitue le premier point et le plus fondamental. Dans l'hypothèse où les membres suspendus du CCI qui siègent au SI ne seraient pas autorisés à participer à la réunion du SI, nous soutenons totalement la

décision du camarade Benjamin de ne pas participer à la réunion du SI et d'exhorter tous les autres membres du SI et les participants invités à s'associer à sa démarche en refusant de légitimer ce qui serait alors une réunion-croupion.

Deuxièmement et ce point est tout aussi important. Dans le cas où tous les membres du SI sont autorisés à participer à la réunion, nous soutenons la motion que le camarade Benjamin proposera en tant que "motion préalable" au tout début de la réunion du SI. Cette motion préalable appelle la réunion du SI à condamner les accusations portées contre les membres de la tendance du CCI formulées dans la note du comité politique du CCI du 27 août 2015 et à demander instamment leur retrait.

Ces accusations -- qui visent les camarades de la tendance minoritaire du CCI siégeant au SI -- pour l'essentiel font passer ces camarades pour des ennemis de la IV^e internationale. Ils sont caractérisés comme groupe dont "l'objectif" est de "tenter de détruire le combat des trotskystes dans le mouvement ouvrier" et comme groupe encourageant une "offensive liquidatrice" ou une "offensive destructrice" contre la IV^e internationale, et plus généralement, contre la classe ouvrière et ses organisations.

Ces accusations n'ont aucune place dans une discussion dont l'objectif devrait être de favoriser le plus large débat sur la façon de surmonter la crise de la IV^e internationale. Il est légitime d'avoir de profonds désaccords avec le texte fondateur de la tendance minoritaire et/ou de désapprouver l'action des membres de la tendance, suite à leur exclusion de fait de la section française après que leur fut refusé le droit de constituer une tendance et que le congrès de la section française normalement prévu fut repoussé et son objectif fondamentalement transformé. Mais aucune des actions qu'ils ont entreprises ne mérite les accusations injustifiées et dangereuses portées contre eux dans la note du comité politique du CCI du 27 août.

Les membres suspendus du CCI qui siègent au SI doivent être en mesure de participer au SI, en tant que membres à part entière, en tant que camarades fidèles à la IV^e internationale, ce qu'ils sont -- sans que pèse sur eux l'étiquette de traîtres. Il ne peut y avoir de discussion démocratique sur la crise et sur la manière de la surmonter si ces accusations infondées et extrêmement graves ne sont pas retirées.

Nous exhortons ceux qui ont la responsabilité de convoquer la réunion de septembre 2015 du SI et d'organiser son ordre du jour (1) à répondre à cette lettre et (2) à la faire parvenir sans attendre, accompagnée le cas échéant d'une réponse, à tous les membres du SI et à tous les participants invités à la prochaine réunion de septembre du SI.

Fraternellement,

Au nom du Comité National de Socialist Organizer (section de la IV^e internationale aux États-Unis)

Afghanistan

Cher camarade Alan Benjamin,

Merci de nous faire partager la lettre que vous avez adressée aux organisateurs de la réunion du SI de la IV^e Internationale qui doit avoir lieu en France. Nous apprécions cette initiative et soutenons fortement l'appel à l'unité de la section française et de la IV^e Internationale dans son ensemble.

Les camarades de la majorité nous ont assuré qu'ils faisaient de leur mieux pour encourager la discussion et garantir le cadre d'unité de la section et parer à une irréparable scission dans la section et dans l'Internationale.

Dans une première lettre au Conseil général de la IV^e Internationale, nous avons appelé à l'unité de la section française et à faire en sorte de reconstruire la confiance, et de respecter les droits de chacun des membres.

Nous signons donc la lettre du Comité national de Socialist organizer, et espérons que le SI de la IV^e Internationale qui se tiendra respectera avec responsabilité la volonté constructive et les demandes des camarades de l'Internationale dans le monde entier qui comptent sur l'existence d'un Secrétariat international, d'une IV^e Internationale et d'une section française unifiés et puissants.

Fraternellement

N.

Responsable des relations internationales de la LRA

Groupe sympathisant de la IV^e Internationale en Afghanistan, représenté au VIII^e Congrès mondial

Afrique du sud/Azanie

Cher camarade Alan,

Nous sommes pleinement concernés, et peinés d'être témoins de ce qui est rapporté de ce qui se passe dans la IV^e Internationale. Comme section de la IV^e Internationale en Azanie, nous nous interrogeons : « comment a-t-on pu en arriver là ? »

Nous comprenons que seules les véritables méthodes de la IV^e Internationale peuvent résoudre les problèmes.

Nous savons que les calomnies, les purges et la violence contre les militants n'ont jamais fait partie de ces méthodes. Nous avons chacun dans nos différents pays lutté contre toutes les formes d'agressions staliniennes, et nous ne voulons pas de telles méthodes dans nos rangs.

Nous avons lu l'appel des camarades de la IV^e Internationale aux Etats-Unis, organisés dans Socialist Organizer, et nous considérons que cet appel manifeste une réelle volonté de trouver des solutions durables aux problèmes qui assaillent la IV^e Internationale.

Nous demandons également que toutes les accusations contre les camarades soient retirées et que les camarades puissent assister à la prochaine réunion. Nous avons travaillé avec certains d'entre eux depuis plus de 20 ans, et leur dévouement à la lutte de classe n'a jamais fait l'objet d'aucun doute. Ils ont été résolus, forts et inflexibles dans la lutte contre l'impérialisme.

En outre, dans ces circonstances, nous soutenons l'appel et les propositions du camarade Alan parce que nous estimons que leur adoption servirait au mieux les intérêts de la IV^e Internationale.

La section azanienne de la IV^e Internationale espère que ce soutien permettra d'arriver à une solution positive.

Meilleures salutations fraternelles

L.

Allemagne

Chers camarades,

Je soutiens la lettre du Comité National de Socialist Organizer. Les camarades de la tendance sont, aujourd'hui comme hier, des camarades du CCI, membres de la IV^e Internationale. Conformément aux votes du VIII^e congrès mondial de la IV^e Internationale, ils sont membres du Conseil Général et, pour six d'entre eux, du Secrétariat international.

Dans notre lettre de juillet au Conseil Général et au SI, nous écrivions : « il est de la responsabilité de la section française de la IV^e Internationale de tout faire pour maintenir et rétablir l'unité de la section française. Une éventuelle scission aurait sans aucun doute des conséquences considérables, y compris pour l'existence de la IV^e Internationale »

Cette position reste correcte et intangible.

Mais sur un point décisif, elle est d'une certaine façon dépassée : dans votre lettre, vous avez soulevé un problème devenu nécessaire en parlant de situation de crise dans la IV^e Internationale et en réclamant que se mène au sein du SI une discussion « dont le but devrait être de permettre le débat le plus large sur les voies et moyens de surmonter la crise de la IV^e Internationale ».

Il ne s'agit plus de la seule responsabilité de la section française « de tout faire pour maintenir et rétablir l'unité de la section française » ; la question dépasse maintenant largement le cadre et l'importance de la seule section française : il s'agit de tout faire pour le maintien de l'unité de la IV^e Internationale. Cela nécessite la discussion libre et franche, consacrée à l'objectif de surmonter la situation de crise. Je suis convaincu que votre lettre constitue un levier important comme base de discussion au SI.

Salutations fraternelles

Max (membre du Conseil général)

* * *

Cher camarade Alan,

Nous répondons par la présente à la lettre du 30 août 2015, que tu as adressée au nom du Comité national de Socialist Organizer aux membres du SI et du Conseil Général, ainsi qu'aux directions des sections de la IV^e Internationale.

Nous rappelons l'inflexibilité que mettait toujours Lambert, dans le cadre de la discussion libre, pour aller au bout de la discussion, c'est-à-dire jusqu'aux racines des divergences et des oppositions de points de vue, dans le but de les surmonter et de rétablir l'homogénéité de l'organisation.

C'est cette méthode qui permettra de clarifier les causes politiques de la crise, de rétablir et respecter le centralisme démocratique.

Pour nous, c'est là la seule possibilité de surmonter la crise actuelle qui menace l'existence de la IV^e Internationale et de toutes ses sections. En ce sens, nous soutenons la proposition du Comité national de Socialist Organizer (section de la IV^e Internationale aux Etats-Unis) du 28 août 2015 : tous les camarades élus par le Conseil Général doivent pouvoir participer au SI. C'est le SI, instance suprême de l'Internationale entre 2 réunions du Conseil Général, qui, après discussion, devra prendre sa décision.

En outre, nous renouvelons notre accord avec la proposition des 20 membres du Conseil Général du 17 juillet 2015 : le SI doit convoquer une réunion du Conseil Général, avec l'ensemble de ses membres élus au VIII^e Congrès mondial « pour aider à surmonter la crise qui menace l'ensemble de l'Internationale »

Berlin le 2.9.2015

Robert, membre du Bureau politique (BP) de l'ISA (section allemande)

Reinhard, membre du BP de l'ISA

Chris, membre du Conseil Général et du BP de l'ISA.

Belgique

Chers Camarades membres du Comité national de Socialist Organizer,

Nous avons pris connaissance de votre demande de soutien à la lettre d'Alan Benjamin transmise aux membres du Secrétariat international au nom de votre instance. Nous considérons que votre démarche ouvre la voie à une résolution de la crise que connaît la section française et qui a d'ores et déjà d'importantes répercussions à l'échelle de notre Internationale. En effet, la crise ne sera surmontée que si les accusations ahurissantes portées contre les membres suspendus du CCI sont retirées et si les sanctions prises à leur encontre sont levées. Nous exprimons d'ailleurs notre inquiétude face à l'aggravation de la situation qui pèse sur ces camarades. Nous espérons que l'intervention positive de toutes les sections de l'Internationale pourra faire stopper le processus scissionniste qui est en cours.

Très fraternellement,

Les membres de la section belge de la IV^e Internationale

1^{er} septembre 2015

Bangladesh

Cher camarade Alan,

Nous, les camarades soussignés, membres du secrétariat de la section de la IV^e Internationale au Bangladesh (dont le camarade R. **membre du Conseil général**), **soutenons la déclaration du Comité national de Socialist organizer. R., M., S, et S. Section de la IV^e Internationale au Bangladesh**

Bolivie

Camarade Alan,

Je t'envoie cette brève note appuyant la lettre du Comité national de Socialist organizer, en espérant qu'il ne soit pas trop tard. Ces derniers temps, les réunions et activités de La Chispa (L'étincelle) ont été rares, je ne sais pas si cela sera utile de montrer notre soutien. Nous sommes de tout cœur avec vous. Salutations révolutionnaires.

M., « La Chispa », groupe sympathisant de la IV^e Internationale en Bolivie.

Burundi

01.9.2015.

Salut Alan !

J'ai bien reçu la lettre de votre section adressée aux membres du Secrétariat international qui se tient les 7 et 8 septembre 2015.

D'emblée, je voudrais te dire que je n'ai pas été informé du report de la réunion qui avait été arrêtée pour 1^{er} et 2 septembre 2015 lors de la dernière session et, à l'heure qu'il est, je n'ai pas encore reçu l'invitation pour le SI des 7 et 8 septembre.

Camarades, la crise de la section française qui exclut de fait les militants regroupés autour de la tendance "pour le retour à une politique de construction du parti" vise à empêcher à la classe ouvrière de construire l'instrument dont elle a besoin son émancipation et menace d'éclatement l'Internationale.

Je t'adresse cette petite note pour te dire que je soutiens la démarche de la section des Etats-Unis exigeant la participation des camarades "suspendus" de la direction nationale du CCI, membres du SI, à la réunion du SI des 7 et 8 septembre.

Les calomnies et les fausses accusations doivent être retirées pour restaurer le débat libre et démocratique sur la base du centralisme démocratique et la reconnaissance du droit de tendance, droit statutaire dans la IV^e Internationale, principes qui ont été réaffirmés par le secrétariat de la section burundaise le 08 juillet 2015.

Fraternellement.

K., membre du SI.

Canada

Camarades

Entièrement d'accord avec cette déclaration du Comité national de SO.

Les déviations bureaucratiques du centralisme démocratique doivent être combattues lorsqu'elles ont lieu, et c'est le cas dans la situation qui est faite à l'encontre de la minorité du CCI. Je soutiens donc sans réserve la déclaration du Comité national de Socialist organizer, comme militant trotskyste au Canada depuis plus de quarante ans.

B. R. A.

Toronto, Canada

Chili

Nous adhérons intégralement à l'appel des camarades du Comité national de Socialist Organizer (section de la IV^e Internationale aux Etats-Unis), et mandats le camarade Alan Benjamin pour soumettre sa motion dont l'objectif est la réunification de tous les camarades dans notre Internationale. Il n'y aurait rien de plus grave qu'une division pour le mouvement révolutionnaire internationale en ce moment. Les défis ouverts dans le monde entier par l'accélération de la lutte des classes exigent de tous les militants un effort nécessaire pour empêcher l'explosion de notre organisation.

C'est pourquoi notre petite section adhère à l'initiative des camarades américains.

L., section chilienne de la IV^e Internationale

Corée

Je partage la proposition faite par Alan, et nous allons en discuter avec les camarades du groupe coréen.

S..., membre du Conseil général

Equateur

Cher camarade Alan,

Au nom de l'Organisation socialiste révolutionnaire des travailleurs (OSRT – section équatorienne de la IV^e Internationale), je soutiens le texte de la lettre écrite par le camarade Alan, de même que nous appuyons le fait que le camarade Alan dépose ses deux motions, et ceci pour le bien et le développement de la IV^e Internationale.

Salutations trotskystes,

P membre du Conseil général

Grande-Bretagne

Cher camarade Alan,

Nous avons lu attentivement la lettre que le Comité national de Socialist Organizer a envoyée aux organisateurs de la réunion du Secrétariat international début septembre en France. Nous t'écrivons pour d'indiquer que nous soutenons cette initiative. Comme partisans de la IV^e Internationale en Grande-Bretagne, nous souscrivons pleinement le point de vue exprimé par le Comité national de Socialist Organizer.

Fraternellement, J., M...

Partisans britanniques de la IV^e Internationale

Grèce

Cher camarade Alan,

Comme tu dois le savoir, il n'y a plus de section grecque de la IV^e Internationale depuis longtemps.

J'ai rejoint la section allemande au début des années 1980. En 2012, j'ai pris la responsabilité d'aider à exprimer les positions de la IV^e Internationale en Grèce afin d'aider à reconstruire une section.

J'ai travaillé depuis avec les camarades Christel et Ferré mandatés par le SI pour ce faire. Je réalise maintenant que les problèmes qui s'expriment aujourd'hui en France ont affecté notre travail en Grèce également.

Je soutiens votre initiative et souhaite m'y associer.

Fraternellement,

A..

Hongrie

Chers camarades,

Nous, qui ne sommes pas une section, mais « les partisans de la IV^e Internationale » en Hongrie, soutenons votre décision avec l'espoir de pouvoir surmonter cette crise grave qui nous touche beaucoup.

Salutations fraternelles,

J. et K.

Inde

Chers camarades,

Nous avons discuté de votre lettre entre militants indiens. Nous sommes parfaitement d'accord avec vous et nous soutenons votre position, qui est juste, et qui est la seule approche correcte pour surmonter la crise par une voie démocratique, sans laquelle il n'y aurait pas de différence entre nous et les bureaucraties.

Merci

Fraternellement

F. Pour le Comité de liaison des militants indiens de la IV^e Internationale constitué lors du VIII^e congrès mondial,

Italie

Cher Alan. La section italienne de la IV^e Internationale s'est réunie aujourd'hui et a discuté de votre lettre aux camarades de Paris qui préparent la réunion du SI. Toute la section soutient la lettre et donc la signe. Je te remercie au nom de la section. Fraternellement, Lorenzo (membre du Conseil général)

Pakistan

Chers camarades,

Au nom de la section pakistanaise, nous voulons que tous les membres du CCI puissent participer au SI des 7 et 8 septembre. Nous sommes certains que tous les membres du SI suivront ce choix démocratique, et permettront aux camarades suspendus du CCI, que nous respectons, de participer à cette importante réunion. Nous souscrivons pleinement au point de vue exprimé dans sa lettre par le Comité national de la section de la IV^e Internationale aux Etats-Unis. Comme militants de la IV^e Internationale, nous croyons que toutes les questions ne peuvent être résolues que politiquement et démocratiquement.

Les membres de la section pakistanaise de la IV^e Internationale

Togo

Cher camarade Alan, Tu as mon soutien à cette initiative. Tu peux ajouter mon nom à la liste des signataires. Fraternellement

S (membre du Conseil général de la IV^e Internationale)

Turquie

Chers camarades,

Le Comité central de La ligue ouvrière marxiste (LOM, section de Turquie de la IV^e Internationale) s'est tenu aujourd'hui pour débattre votre proposition sur la question de la crise de la section française. Conformément à la co-signature de notre camarade Mehmet, membre du Conseil général de la IV^e Internationale, s'est exprimé avec les 19 membres du CG (même si l'initiateur de la pétition, le camarade Bert ait retiré sa signature), notre organisation soutient totalement la proposition que fait la section des Etats-Unis de la IV^e Internationale pour résoudre la crise. Nous considérons qu'une autre issue n'existe pas.

02.09.2015

Fraternellement,

M (au nom du CC de la LOM)

